

# InfoFlash



Directeur de la Publication : Pierre Georget - Directrice de rédaction : Sylviane Dura Conception & réalisation : Anne Théry Photos : Mairie de Vitry en Artois - Ne pas jeter sur la voie publique -



## **EDITO**



Chère Vitryenne, Cher Vitryen,

Ce mois de juin 2022 est plus rassurant que celui de 2021, avec une amélioration significative de la santé de notre pays, et des citoyens désormais plus sereins, à quelques semaines des vacances d'été.

Dans les pages de cet info flash numéro 210, beaucoup d'informations, de conseils, de dispositions préventives pour votre sécurité, mais aussi un agenda d'animations locales particulièrement chargé, qui devrait vous permettre de venir vous divertir, et surtout de renouveler le plaisir des rencontres conviviales.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, il n'est pas trop tôt pour vous souhaiter d'agréables vacances ensoleillées.

Rien cordialement

Le Maire,
Pierre GEORGET.

| pages 3 page 4 page 5 à 6 page 7 à 8 page 9 pages 10 à 12 page 13 à 14 pages 15 à 17 pages 18 à 19 page 20 |
|--|
|  |

## AGENDA

#### ■Vendredi 3 juin

Fête des voisins de la Grand Rue en début de soirée.



#### •Samedi 4 et dimanche 5 juin

Spectacle de danse Energie Dance Samedi à 19 heures 30 – Dimanche à 15 heures.

#### •Dimanche 5 juin

**♦**Championnat régional cyclisme de 14 heures 45 à 18 heures 30.

<u>Attention</u>: riverains des rues concernées (rues de Noyelles, Nobled), prenez vos précautions! Les coureurs viendront de Noyelles pour se rendre à Brebières, 13 boucles.

La circulation reste ouverte aux voitures UNIQUEMENT dans le sens de la course.

**♦ Randonnée Réatub** organisée par le Cyclo Club de Vitry. Route 20, 39 ou 83 kms. VTT 17, 30 ou 50 kms. Marche 6, 11, 15 ou 19 kms. Rendez-vous dès 7h salle Duclos, rue du Collège.

#### •Vendredi 17 juin

Fête de l'école Elsa Triolet (au sein de l'école)

#### •Dimanches 12 et 19 juin

**Elections législatives** de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.

#### •Samedi 18 juin

**♦ Cérémonie patriotique Appel du 18 juin.** Début de cérémonie à 10 heures au Monument aux Morts, puis hommage à la stèle du Sergent Pilote Louis Lourdaux, à la stèle du Groupe Lorraine puis à la Place du Général de Gaulle.

#### **♦Journée OSCV**, complexe sportif, rue du Collège

L'OSCV Football refait son histoire avec une journée du souvenir. Salle Annexe de 11h à 17h – exposition d'articles de presse et photos Stade Lourdaux : De 10h à 12h – Plateau U6.U7 et U8.U9 / 14H30 – Match U11 15H30 – Match U13 / 16H30 – Match U15 / 18H30 Match Féminin.

#### •Lundi 20 juin

**Conseil municipal** à 19 heures à la salle polyvalente.

#### •Mardi 21 juin

**Fête de la musique** à partir de 19 heures, rue des Cheminots. Voir page 7.

#### •Vendredi 24 juin

- ♦ Après midi dansant offert aux Aînés à 14 heures à la salle polyvalente.
- **♦Kermesse** à l'école Jean Jaurès.

### **INFORMATIONS**

## DÉLOCALISATION DE LA FÊTE FORAINE

Malgré les travaux du centre ville, l'édition 2022 de la fête foraine du mois de juin aura bien lieu.

Elle se tiendra exceptionnellement dans la rue des Cheminots, avec l'approbation de l'ensemble des forains, du 25 au 28 juin 2022 (montage à partir du mercredi 22 juin).

L'accessibilité aux riverains sera bien évidemment préservée ; ils devront juste emprunter en double sens de circulation la voie devant l'annexe d'Osartis (les stationnements devant cette structure y seront interdits).

La circulation sera interdite sur une partie de la rue des Cheminots, pendant toute la durée de la manifestation.



## SENSIBILISATION À L'UTILISATION DES PROTECTIONS MENSTRUELLES

#### LAVABLES

symevad.org.

Dans le cadre de ses actions visant à réduire la quantité de déchets générés au quotidien, le SYMEVAD lance une opération de sensibilisation à l'utilisation des protections menstruelles lavables.

Vous souhaitez assister à une réunion d'information organisée par le Symevad, avec remise d'un kit découverte? Informations et inscription au 03 21 74 35 99 ou www.

Vous pouvez consulter le site : https://www.symevad.org/etre-consomacteur/les-protections-menstruelles-lavables





## La Chambre des Métiers nous informe :

E.N.C. drone

**Prises de vues aériennes**. Spécialisé dans l'événementiel, inspection de

bâtiment et de la mise en valeur de bien immobilier. enc-drone@outlook.fr Tel : 07.68.45.32.80. facebook : Enc Drone

## COHÉSION SOCIALE - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## VISITE DU CHATEAU DE VERSAILLES

Le Centre Communal d'Action sociale, les Restos du Cœur et le Secours Populaire ont le plaisir d'organiser, à destination de leurs bénéficiaires, une sortie au Château de Versailles le mercredi 15 juin 2022.

Le départ est prévu à 7 heures avec un retour vers 20 heures.

Sont prévues deux visites guidées, une du Château et une du Petit Trianon.



Espérons que cette journée festive égayera un peu le quotidien parfois bien difficile de nos bénéficiaires.

## HOMMAGE AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES ET HUMANITAIRES

Pierre Georget , Catherine Vésiez, les membres du CCAS, sont heureux de recevoir les Présidents et membres des associations caritatives et humanitaires de Vitry en Artois, le 21 juin à 18 heures, à l'occasion d'une réception, afin de leur témoigner notre reconnaissance quant aux actions menées tout au long de l'année en direction des personnes vulnérables, en situation de précarité.

## JOYEUSE RETRAITE!

### DÉPART À LA RETRAITE DU DOCTEUR LIÉTAR

Après 41 ans de consultations à Vitry-en-Artois, le Docteur Philippe Liétar prendra sa retraite le 30 juin 2022. Il n'a malheureusement pas trouvé de successeur. Il adresse ses remerciements pour la confiance qui lui a été témoignée durant ces années.

Nous profitons également pour remercier le Docteur Liétar, et félicitons également l'ensemble des professions médicales et para-médicales de notre commune, composées de médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, Dentistes, orthodontistes,

de médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, Dentistes, orthodontistes, orthophonistes, podologues, ophtalmologiste, opticien, pharmaciens, psychologue, sophrologues, ostéopathe, naturopathes, praticienne en énergétique ou conseillère en bien être, praticiens shiatsu, laboratoire de biologie.

### DÉPART À LA RETRAITE DE CATHERINE HERMANT



## Catherine Hermant, responsable du service de restauration municipale, vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Elle est entrée en mairie de Vitry en Artois en qualité de responsable et régisseur du restaurant municipal d'enfants, en 1980.

Elle a donc connu trois générations ; il n'est pas rare qu'elle ait accueilli des enfants des parents, eux mêmes venus se restaurer tout petits en cantine municipale !!

Toujours disponible, réactive et sociable, Catherine était appréciée par l'ensemble du personnel, des personnes âgées qu'elle avait régulièrement au téléphone pour les commandes des plateaux repas, ainsi que des enfants auprès dequels elle prenait plaisir à travailler ; elle a toujours fait preuve d'écoute et de patience de façon remarquable. C'est un agent sur qui la municipalité a toujours pu compter pour apporter son aide et son professionnalisme.

Sa bonhomie aura sans aucun doute marqué chacun d'entre nous. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

### Promotion de la VILLE - CITOYENNETÉ

## FÊTE DE LA MUSIQUE



Rendez-vous pour la fête de la musique, mardi 21 juin, rue des Cheminots, à partir de 19 heures.

Divers groupes et chanteurs se produiront, parmi lesquels le groupe Emmanuel (rock), Joël Réant, Magalie et Charlotte, la chorale des Choeurs joyeux, etc...

Places assises . Buvette sur place. Sonorisation assurée par Stienne Production.

## DIPLÔMES DU TRAVAIL

Félicitations aux récipiendaires qui ont été conviés à une cérémonie organisée par la municipalité, le samedi 30 avril.

**Argent** : Léonard Bellomo, Jérôme Delplanque, Brigitte Duchêne, Valérie Farin, Laëtitia Lefranc, Valérie Mayeur, Eric Théry.

**Argent & vermeil** : Dominique Duquenne.

**Vermeil**: Catherine Lemoine, Jean-Charles Leroy, Maryvonne Macaigne, Corinne Morgant, Isabelle Niedbalski.

Vermeil & or : Bruno Vasse.

**Or**: Jean-Marc Doncher, Marie-Bladine Ledru, Marie-France Moraux, Bertrand Rénier

**Grand Or** : Raymond Curot, Jackie Ricart.

"Vos médailles distinguent et récompensent votre ancienneté et votre engagement au service de votre vie professionnelle, de votre métier et de votre entreprise." Extrait du discours de Pierre Georget.



## ILS ONT PARTICIPÉ AU 4L TROPHY



Avant le départ ...

Deux jeunes vitryens, **Mathis Lecou et Yann Skulimowski** ont pu réaliser leur rêve de participer à la 25<sup>ème</sup> édition du 4L Trophy au Maroc, grâce à la générosité de nombreux sponsors.\*

A bord de leur voiture, ce sont 50kgs de fournitures scolaires qu'ils ont transportées et distribuées aux enfants du désert.

De retour dans notre commune, ils peuvent aujourd'hui témoigner de leur aventure, des étoiles plein les yeux...



\*Les sponsors : Soamco, Vitry Snack, l'agence Bonne, Optical Discount, le Vincennes, Boule et Bils, Lecou immobilier, Cyber planet, canoë kayak biachois, 4L Trophy, carrosserie Coussin, NPC Nord Produits Chimiques, Kiwanis et la municipalité de Vitry en Artois.





## Balade d'information Canal Seine-Nord Europe.

La Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), pour faire connaître le projet, vous invite à une balade/randonnée d'information

Le long du parcours, les participants pourront être informés du projet de manière générale et recevront une information locale de proximité, sur ce qui les concernera au quotidien, notamment les transformations au niveau du paysage.

#### Prochain rendez-vous:

Samedi 2 juillet après-midi : Bourlon, randonnée de 4,5 km (communes de Marquion, Sains-les-Marquion, Sauchy-Lestrée et Bourlon).

Pour des raisons pratiques et logistiques, la participation aux différentes dates se fera sur inscription préalable en partenariat avec l'Office de Tourisme Arras Pays d'Artois tel 03 21 51 26 95.



### Ateliers numériques.

Des permanences et ateliers numériques animés par la Communauté de Communes Osartis Marquion seront organisés au mois de juin, aux dates suivantes :

- Mercredi 1er juin (salle communale)
- Jeudi 9 juin (salle communale)
- Mercredi 15 juin (salle communale)
- Mercredi 22 juin (salle intergénérationnelle)

de 8h45 à 17h.

Les permanences et ateliers sont sur rendez-vous au 06.10.50.83.03

Le but de cette réservation est de pouvoir proposer à la population des ateliers et des permanences de façon à répondre à leur besoin numérique.

Les permanences se dérouleront le matin sur rendez-vous et les ateliers l'après-midi dont la thématique sera "L'initiation à l'ordinateur".



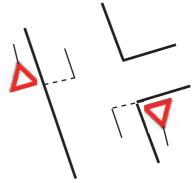
## Prévention, sécurité

## MISE EN SÉCURISATION

#### **DES INTERSECTIONS.**

Des « cédez le passage » vont être matérialisés dans la rue de la Grande Chapelle et la rue de la Gare, afin de sécuriser les intersections sur ces deux voies particulièrement fréquentées par les usagers de la route.

Ces aménagements permettront d'attirer l'attention des automobilistes sur chaque croisement et devront, sans aucun doute, ralentir leur vitesse. Ils seront dans l'obligation également, conformément au code de la route, de laisser la priorité de passage à l'intersection, sans avoir à marquer obligatoirement l'arrêt.



### DES PASSAGES PIÉTONS.

La municipalité souhaite mieux protéger les passages piétons les plus sensibles ou sur les voies les plus fréquentées par les usagers de la route.

Depuis 2018, les communes ont la possibilité d'aménager une zone tampon entre les véhicules et les piétons qui traversent. Cet espace de sécurité est matérialisé par «une ligne d'effet» représentant des traits discontinus entre 2 et 5 mètres en amont des passages piétons.

C'est devant cette ligne que les véhicules doivent impérativement s'arrêter pour laisser traverser les piétons (en cas de non-respect des règles de priorité de passage, les contrevenants s'exposeront à une contravention de 135 euros et d'un retrait de 6 points). Remarque : cette ligne d'effet n'est pas équivalente à un marquage de stop, le conducteur n'est pas tenu de stopper si aucun piéton n'est engagé ou ne manifeste son intention de le faire.

Une amélioration du comportement des conducteurs a été remarquée par le Comité Interministériel de la Sécurité Routière. Si cette matérialisation est concluante, elle pourrait être généralisée sur tout le territoire communal.



## Conférence

## LES SÉNIORS (+ DE 50 ANS) FACE À LA DÉLINQUANCE Comment prévenir les actes de malveillance ?

Organisée par la Maison de protection des Familles d'Arras.

De 14 heures 30 à 16 heures :

Lundi 30 mai à la salle des fêtes d'Inchy en Artois mairie.inchyenartois@wanadoo.fr Vendredi 10 juin à la salle Georges Lefebvre à Brebières mairie@brebieres.fr Mardi 21 juin à la salle des fêtes d'Arleux en Gohelle mairie@arleuxengohelle.fr

## L'ENTRETIEN DES JARDINS ET TERRAINS PRIVATIFS

Les terrains non entretenus peuvent devenir une véritable nuisance pour le voisinage : pousse de chardons et dispersion de leurs graines aux alentours. Rappelons que tous les feux sont strictement interdits, y compris le brûlage des déchets végétaux (depuis une loi de 1975).

#### CE QUE DIT LA LOI

Les articles 2222-12 et L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisent le Maire à adresser aux propriétaires une mise en demeure de défrichement, de nettoyer le terrain ou d'abandon de déchets.

#### LES PLANTATIONS

Les plantations poussant trop près de la propriété voisine peuvent être source de conflits. Sachez que votre voisin peut exiger que vous coupiez les branches de votre arbre qui dépassent sur sa propriété et ce, qu'elle qu'en soit sa hauteur!

Vous êtes également responsables des dommages causés par les racines de votre arbre, qui s'étendent chez le voisin. Pour éviter tous ces désagréments, évaluez bien les distances avant de planter un arbre, une haie, et prévoyez sa croissance!

Les arbres et arbustes proches des voies doivent également être élagués, afin de ne pas gêner le passage.

#### **ENTRETIEN ET ELAGAGE**

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres dépassant chez son voisin. Ce dernier n'a pas le droit de les couper mais peut en exiger la coupe, même si elle risque de provoquer la mort de l'arbre. Par contre, cette coupe peut être reportée à une date plus propice par rapport au

cycle végétal.

Dans le cadre
d'une location, la
coupe et
l'entretien
sont à la
charge du locataire.

## **A**MÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)? Participez aux réunions publiques !



C'est un document stratégique, élaboré à l'échelle intercommunale, avec le concours des maires des 49 communes qui la compose, abordant de nombreux sujets tels que l'habitat, le développement économique, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, les lieux de vie partagés, la place de l'agriculture, etc...

"Le PLUi initié par la Communauté de Communes Osartis-Marquion est un document d'urbanisme qui déterminera, pour ses 49 communes membres, les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Il mettra en œuvre, de manière opérationnelle, les grands principes édictés dans le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), en recherchant, pour le long terme, un développement du territoire équilibré et de qualité.

Ce document doit refléter l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire, tout en soulignant les spécifiés communales, et prendre en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement. Il doit être l'outil de traduction spatiale de chaque projet communal.

Le PLUi de la Communauté de Communes Osartis-Marquion viendra remplacer les documents d'urbanisme existants (PLU, carte communale ...).

#### Les études

Depuis novembre 2019, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration. La première étape du travail a consisté en la réalisation du diagnostic du territoire, permettant de mettre en lumière ses caractéristiques du territoire et d'identifier les enjeux qui seront à prendre en compte dans le projet de PLUi.

Si vous êtes intéressés par l'avenir de votre territoire, venez assister à la présentation du diagnostic.

Deux dates vous sont proposées :

- Jeudi 09 juin 2022 à 18h30 à la salle des fêtes du Mont Bédu de Tortequesne (rue du 8 mai 1945) — Capacité 150 personnes
- Mardi 14 juin 2022 à 18h30 au centre culturel de Graincourt-lès-Havrincourt (rue d'Havrincourt) Capacité 150 personnes.

Ces réunions seront l'occasion de présenter les avancées du document et d'échanger autour du projet.

Pour plus de renseignements, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : planification@cc-osartis. com

## GESTION DU PATRIMOINE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

### LES TRAVAUX

## Début des travaux de la commune en centre ville et poursuite de ceux de Noréade

Les travaux de Noréade se poursuivent rue de la mairie ce mois-ci avec la pose des nouveaux réseaux d'assainissement et d'eau potable. La rue de la mairie reste fermée à la circulation des véhicules (les piétons peuvent circuler).

Pour rappel, la place du 11 novembre est ouverte au stationnement de la clientèle. Merci de respecter le délai d'une heure de stationnement maximum.

La commune a attribué le marché de rénovation et de mise en valeur du centre-ville aux entreprises retenues après consultation et mise en concurrence, pour les différents lots de Voirie et Réseau Divers, pavage, espaces verts et mobiliers.

Avec le bureau d'études Pade Ingénierie, l'organisation du chantier est en cours pour un démarrage des travaux en juillet.

La chaussée et les trottoirs vont être totalement rénovés et une nouvelle voie va être créée le long du canal pour rejoindre le parking à l'arrière de la poste.



A terme, un sens unique sera mis en place depuis la rue de l'Abreuvoir vers ce parking et la sortie à proximité de la poste.

# Plan d'eau communal : travaux de stabilisation et renaturation des berges

La commune a missionné l'association Regain environnement, qui œuvre à l'insertion par l'activité économique, a stabiliser des berges pour abords du ponton au marais. Les pieux en bois complètement dégradés ont été retirés.

Outre l'intérêt pour la pérennisation de l'ouvrage, la commune a choisi le procédé d'enrochement et de végétalisation en concertation avec les usagers et les services du Conseil départemental du Pas de Calais. Ce dernier finance en effet l'opération à hauteur de 80% du montant hors taxes au titre du Fond d'Intervention pour les Enjeux Ecologiques Territoriaux. Cet aménagement permet de recréer des zones naturelles avec des recoins et niches utiles pour la biodiversité.



## Travaux au calvaire du vieux cimetière

En début d'année, les services techniques ont retiré les arbres et arbustes qui gênaient la visibilité aux abords du giratoire du vieux cimetière.

L'association d'insertion par l'activité économique AISM de Ecourt-Saint-Quentin est intervenue début mai pour nettoyer le calvaire ainsi dégagé et le repeindre. La mise en valeur du site s'est poursuivie par des plantations diversifiées de vivaces, bulbes et annuelles qui se succèderont dans l'année.

Ces travaux répondent à un double enjeu : la mise en sécurité des trottoirs et traversées piétonnes aux abords du cimetière et la mise en valeur du patrimoine communal.



## Rappel civilité déjections canines et jets de déchets.

Les agents communaux sont régulièrement interpellés afin de nettoyer nos chemins et de retirer des déchets (masques, mégots, papiers...) ou déjections canines sur nos trottoirs et allées.

Pour rappel, le jet de déchets sur la voie publique est interdit et les propriétaires sont responsables du ramassage des déjections de leur compagnon à quatre pattes.

Nous appelons à la civilité de tous afin d'améliorer le confort et l'image de la ville, votre ville!

## Collège Pablo Néruda : un dépose minute en test

Après concertation avec l'équipe de direction du collège concernant la problématique du stationnement rue du collège, la création d'un dépose minute a été décidée.

Un marquage temporaire permet actuellement de tester son fonctionnement : 2 zones de stationnement en dépose minute, soit 2 fois 3 places, ont été matérialisées sur le parvis. Cet essai durant les mois de mai et juin permettra de valider ou non le procédé avant l'implantation définitive.

Les parents sont invités à s'y stationner le temps de faire monter ou descendre les enfants, et surtout à ne pas s'arrêter sur la route, ni devant les habitations et sorties de garage!



## VIE SCOLAIRE, CULTURE ET JEUNESSE

## ANIMATION JEUNESSE

#### Colonie d'été 8/17 ans

En partenariat avec l'association « Mer et Montagne », la municipalité organise une colonie de vacances du 8 au 17 juillet dans les Alpes Maritimes. Les quarante jeunes seront hébergés au centre « Clairvallon » en plein cœur d'un quartier résidentiel sur les hauteurs de Nice. Le site dispose de nombreux équipements sportifs (Volley basket, pétanque, foot, etc.) dont une piscine.

Au programme et suivant l'âge des enfants Kayak de mer ou Stand Paddle, bouée ou galette tractée, randonnée palmée, journée à Saint Jean Cap Ferrat, Parc aquatique d'Antibes, Parc Marideland, randonnée pédestre sur le sentier littoral. Les inscriptions sont closes.

#### Accueil de loisirs d'été 3/16 ans

Les accueils fonctionneront du vendredi 8 juillet au vendredi 19 août 2022 à l'école Victor Hugo- Rue du stade. Les inscriptions se dérouleront, au Restaurant municipal d'enfants 1 rue de la mairie Bureau animation :

Du lundi 13 au samedi 25 juin 2022 \*(Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi et samedi de 10h à 12h)

Renseignement uniquement durant la période d'inscription (aux jours et horaires ci-dessus) :

catherine.lemoine@vitryenartois.fr 06 23 98 28 06.

### **VIE SCOLAIRE**

#### Rentrée scolaire 2022/2023

Inscription ou réinscription obligatoire pour la cantine et les garderies.

Pour les élèves de l'école Jean-Jaurès :

Inscription auprès de Maryvonne Macaine, Animatrice/ATSEM

Site « Jean Jaurès » - rue de Quiéry - tél : 06 09 11 98 77.

Pour les élèves des écoles Triolet/Hugo/Pasteur :

Inscription auprès de Catherine Lemoine, coordinatrice jeunesse.

Site « Restaurant municipal d'enfants » - rue de la mairie - tél : 06 23 98 28 06.

A noter : Pour toute première inscription, veuillez apporter le dossier complété et téléchargeable sur le site communal : vitryenartois.fr (onglets « mon quotidien » puis « vie scolaire » puis « le périscolaire » Documents périscolaires et extrascolaires (Fiche enfant et fiche sanitaire de liaison).

### Le carnaval de l'école Jean Jaurès

Ce mardi 10 mai le groupe scolaire Jean Jaurès a organisé son traditionnel carnaval.

Plus d'une centaine d'élèves ont défilé sous un magnifique soleil. Un grand bravo à toute l'équipe éducative pour cette belle organisation.



#### **PROJET "ANIM'MOTS"**

Dans le cadre du projet annuel de territoire, la médiathèque Louis Aragon a développé tout un programme d'animations autour de la thématique canine et en partenariat avec Martino et Sandrine SATURA, éducateurs canins du domaine St Martin de Sin le Noble et Pauline Beaudelot, gérante de l'élevage du p'tit bonheur de Dolly au domaine de Servins à Haucourt.

#### Interventions dans les écoles

Les 13, 17 et 20 mai, Sandrine Satura est intervenue dans les écoles élémentaires, accompagnée de deux Jack Russell, lamée et Tahiti qui ont fait le bonheur de tous les écoliers. L'éducatrice a su transmettre sa passion du métier et captiver l'ensemble des élèves grâce à de nombreux échanges. Les enfants en garderont un souvenir inoubliable !

#### Initiation au dressage de chiens

Dans la continuité de ces interventions, le samedi 21 mai 2022 au stade Colard, des démonstrations d'agility (discipline canine qui consiste à amener son chien à franchir différents obstacles sur un parcours) ont été proposées à la population ainsi que de précieux conseils pour accompagner les maîtres dans l'éducation de leur animal de compagnie.

## Ateliers de lecture dans les écoles et au centre périscolaire

Laëtitia et Isabelle, animatrices de la médiathèque et du périscolaire ont proposé aux enfants un atelier de lecture autour de l'album jeunesse « chien bleu » suivi de la création d'un pot à crayons en forme de chien et la réalisation d'un nuage de mots.

## Sensibilisation à l'allaitement et l'abandon du chien

Le projet se poursuivra les 31 mai et 2 juin en partenariat avec Pauline Beaudelot, gérante de l'élevage du p'tit bonheur de Dolly au domaine de Servins à Haucourt. L'allaitement et l'abandon du chien seront les thèmes abordés avec les élèves en école maternelle.









## Concours de la photo du chien le plus drôle

Les lecteurs ont voté deux gagnants à égalité : Dixie et Dalgo.





### **MULTI ACCUEIL JACQUES BREL**

#### Chasse aux oeufs

C'est sous un soleil de Printemps, ce mardi 19 avril que les enfants du Multi Accueil ont profité du jardin pour aller à la recherche des petits oeufs en bois qu'ils avaient décorés durant la semaine de Pâques.

Petits et grands se sont élancés, paniers à la main, pour une chasse aux oeufs... L'après midi s'est clotûré par un "goûter gourmandise" autour de chocolats.



## Une journée sans jouets : Quand l'imagination des petits prend place ...

Expérimenter le jeu autrement, permettre à l'enfant d'exprimer sa créativité, développer sa curiosité...

Cette journée toute particulière fut placée sous le signe de la découverte, de l'observation, de l'imaginaire.

L'aménagement de la structure repensé, les enfants ont pu évoluer avec différents matériaux qui, sans usage déterminé, donnent ainsi lieu à des jeux libres et à leurs propres expérimentations, favorisent les échanges, les sensibilisent au recyclage.

L'équipe éducative et les parents sollicités, informés en amont avaient participé à la collecte de boîtes, cartons...

Une journée "Autrement" qui montre la créativité sans limite des enfants à se saisir de leur environnement et à se l'approprier.



#### **SPORT**

## Marche nordique

Les sorties, organisées par le service des sports et encadrées par Dylan continuent à attirer chaque mardi à 14 heures ...

Si vous souhaitez y participer, contactez Dylan au 06.68.98.87.78.

## Stage sportif du 11 au 15 avril

Irganisé par le service des sports, il a accueilli environ quinze participants. Chacun a pu goûter aux activités proposées dans une bonne ambiance. De plus, les conditions météorologiques ont permis de profiter des extérieurs.

Les deux sorties à la piscine communautaire ont fini de conquérir nos jeunes qui ont apprécié ces moments et promis d'y revenir

## AGBF : Gym douce, une deuxième séance gratuite

Seize personnes ont participé à la première séance organisée le 10 mai.

Comme convenu, une seconde, également gratuite est programmée mardi 7 juin, où les participants à la première séance sont également conviés.

Des cours seront organisés dès le mois de septembre.

### Fitness: 4 séances gratuites

Les 20, 21 et 23 juin. Renseignements au 06.33.43.86.64.



#### Parcours du coeur

Dimanche 15 mai, ce sont environ cent personnes qui s'étaient données rendez-vous en soutien aux maladies cardio vasculaires.

Marche, marche nordique et cyclotourisme, sous un soleil radieux, avaient attiré les familles et les amis venus profiter des circuits mis à disposition.

Des collations attendaient le retour de chacun, afin de récupérer au mieux.



#### RENCONTRE AVEC AGNES LEDE, PRESIDENTE DE MCV

### Bonjour Agnès. Vous êtes présidente de Marcher et Courir à Vitry depuis combien d'années? Pouvez-vous nous parler de l'association?

J'adhère à ce club depuis 2015 et en suis la présidente depuis 2020.

Marcher, c'est simple... Tout le monde peut le faire... Mais, en club, nous emmenons des personnes qui ne le feraient pas seules. Se donner rendez-vous pour marcher ensemble, motive, et cela permet de découvrir des nouveaux parcours.



C'est un réel plaisir de se retrouver les mercredis et dimanches, pour marcher environ deux heures. Nous parcourons 10 à 12 kms, en fonction de la météo et de la nature des chemins : en file indienne, dans le marais, nous avançons moins vite que sur les chemins vicinaux macadamisés ! Au gré des saisons, nous apprécions la beauté de la nature.

Une fois par mois, nous nous joignons à de grands rassemblements de randonneurs (par exemple, cette année : Tortequesne, Roeux, Quéant, Beaurains...).

Nous organisons, tous les ans, une marche en faveur du Téléthon.

#### Combien y a-t-il d'adhérents?

32 adhérents dont plusieurs couples.

#### Quelle est la motivation des adhérents?

Apprécier les bienfaits de la marche. Celle-ci est le premier outil de la liberté, elle apaise le mental, serre les liens familiaux et amicaux.

Marcher, c'est bon pour la santé.

#### Tarifs:

L'abonnement est de 15 euros par année civile et par personne. 25 euros pour un couple.

Vous aimez marcher ? Alors n'hésitez pas à rejoindre notre association!

Rendez vous devant la mairie le mercredi à 16 heures 45, et le dimanche à 9 heures.



## **ETAT CIVIL**



#### Bienvenue à

BLANQUART JAYET Victor
fils de Bertrand BLANQUART et de Emilie JAYET

né le 14 avril

#### Tous nos voeux de bonheur à

| Michelle LONGELIN et Quentin LEDOUX      | mariés le 14 mai |
|--|------------------|
| Aurélie PION et Aurélien SILVERT         | mariés le 21 mai |
| Marie-Laure HANNEQUIN et Sabrina LEJEUNE | mariés le 21 mai |

#### ils ont fêté leurs Noces d'Or

Patricia KRAWCZYK et Gérard POLUS le 28 mai 2022

#### Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

| Eliane VERLOT née AGIUS        | décédée le 16 avril | 100 ans |
|--------------------------------|---------------------|---------|
| Eugène TENTELIER               | décédé le 23 avril  | 74 ans  |
| Colette RICHEZ née DUPONT      | décédée le 27 avril | 87 ans  |
| Anne-Marie BAYART née MAYEUR   | décédée le 01 mai   | 85 ans  |
| Christel HENNEBIQUE née FOICHE | décédée le 02 mai   | 53 ans  |
| Gabrielle LOR née DÉFONTAINE   | décédée le 02 mai   | 91 ans  |
| Bernard DURAK                  | décédé le 03 mai    | 78 ans  |
| Georges PÉRU                   | décédé le 09 mai    | 77 ans  |



Vous êtes nouvel habitant de notre commune ? Venez en mairie vous faire connaître et vous inscrire sur le listing de la population.